

<https://barentin.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article543>



# Élèves intellectuellement précoces

- Elèves à besoins spécifiques -

Date de mise en ligne : jeudi 12 septembre 2013

---

Copyright © Circonscription de Barentin - Tous droits réservés

---

Si la question des élèves intellectuellement précoces n'est pas nouvelle pour l'éducation nationale, elle a été mise en évidence à partir de la problématique particulière des élèves intellectuellement précoces qui sont en difficultés d'apprentissage.

Les élèves intellectuellement précoces doivent donc bénéficier de réponses individualisées, dans le cadre de la personnalisation des parcours scolaires.

[Éduscol propose des ressources et des adaptations pédagogiques](#) pour les enseignants. Le module de formation présente des ressources et aménagements pédagogiques afin de favoriser la scolarisation des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières dans le premier degré et le second degré.